

D54 2025
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE SAINT FELIU D'AVALL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trois septembre deux mille vingt-cinq à 18H30, les membres du conseil municipal de la commune de Saint Feliu d'Avall se sont réunis dans la Salle du Conseil Municipal en séance ordinaire, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Date d'envoi de la convocation : 27/08/2025

Étaient présents : CAZALS HENRI - BRUZY ALBERT - GARRIDO ROGER - CASES Michel - Daniel ERRE - CARBO MICHELLE - BALESTE MARIE - DELAFUENTE STEPHANIE - DOGOR FRANCIS - ESPIRAC HELENE - LAMARQUE JOELLE LAMARQUE MARIE JOSEE - LLOBET CHRISTOPHE - Anne Marie PORTA - LERAY Philippe - SOL FREDERIC - TEYSSEYRE THIERRY - TROGNO Marie - COPIN Martine

formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 23 membres.

Absents excusés :

MAURAT CHRISTINE qui avait donné procuration à Marie BALESTE

RIUBRUJENT CHRISTIANE qui avait donné procuration à Frédéric SOL

SUELVES SEBASTIEN qui avait donné procuration à Daniel ERRE

OMS BRUNO qui avait donné procuration à Marie José LAMARQUE

OBJET : LANCEMENT D'UN MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTEE POUR LE RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ASSURANCES

Monsieur le Maire explique que les contrats d'assurances arrivent à leur terme au 31/12/2025 et qu'il convient de lancer un MAPA afin de renouveler les contrats. Quatre lot doivent être renouvelés :

- LOT N° 1 ASSURANCE DES DOMMAGES AUX BIENS ET RISQUES ANNEXES
- LOT N° 2 RESPONSABILITÉ CIVILE - PROTECTION JURIDIQUE DÉFENSE PÉNALE ET RECOURS DES AGENTS ET DES ÉLUS
- LOT N° 3 ASSURANCE DES VÉHICULES A MOTEUR ET RISQUES ANNEXES
- LOT N° 4 ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés

☛ **DECIDE** d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs au lancement d'un marché à procédure adaptée pour l'ensemble de l'opération renouvellement des contrats d'assurances.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Le Maire,

Roger GARRIDO.

Nombre de membres afférents au C.M : 23
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 23
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
Publication et notification du :